



Tarifs

e-log

www.e-log.ch

Contact: info@e-log.ch

Les organismes exploitant, l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) et la Fédération suisse des infirmières et infirmiers anesthésistes (FSIA), de même que les associations participantes perçoivent les tarifs suivants pour l'utilisation de certaines fonctions de la plate-forme e-log.

Prestataires de formation

Coûts pour la demande de label (demande pour 1 Label)

Types de formation	Frais administratifs CHF	Coûts par nombre de points-log Maximum de CHF 150.— par demande de label par an	Validité du label
Formation formelle ¹	40.—*	—	max. 2 années civiles
Formations règlementées par l'ASI ²	40.—*	—	max. 2 années civiles
Formations / événements gratuits	40.—*	—	max. 2 années civiles
Toutes les formations / événements de formation (une seule session)	40.—*	2.—* / point-log maximum 150.—*	Jusqu'à la date de réalisation
Toutes les formations / événements de formation (pour la 1 ^{ère} année de sessions multiples)	40.—*	2.—* / point-log maximum 150.—*	max. 2 années civiles
Toutes les formations / événements de formation (sessions multiples: la 2 ^{ème} année)	—	2.—* / point-log maximum 150.—*	max. 2 années civiles

Coûts des demandes de label (demande de 2 à 3 labels)

Pour une demande de 2 ou 3 labels pour une offre de formation, les frais administratifs mentionnés ci-dessus s'élèvent à CHF 80.00 hors TVA (au lieu de CHF 40.00). Les coûts par nombre de points-log sont les mêmes que pour une demande visant 1 label.

¹ Formation formelle ou offres de formation relevant de la formation formelle (dipl. ES; bachelor HES; EPD ES avec PEC, les modules préparatoires aux examens fédéraux accrédités par une Commission d'assurance qualité (CAQ)).

² Formation au bénéfice d'une certification de l'ASI : les filières de formation reconnues donnant accès à un certificat de l'ASI.

Exemples de calcul (prix hors TVA)

Variante 1: pour une formation continue unique, d'une durée de 4 heures, demande pour 1 label:

- Frais administratifs CHF 40.00
 - CHF 2.00 par point-log (4 points-log pour une durée de 4 heures), soit CHF 8.00
- Total pour une demande pour 1 label **CHF 48.00***

Variante 2: pour une formation continue avec des modules, soit 90 heures de cours et études personnelles, demande pour 1 label:

- Frais administratifs CHF 40.00
 - CHF 2.00 par point-log, au maximum CHF 150.00:
90 points-log (pour une durée de 90 heures) x 2 pour les études personnelles, total : 180 points-log, ce qui équivaut à CHF 360.00, soit un montant maximum de CHF 150.00
- Total pour une demande pour 1 label **CHF 190.00***

Variante 3: pour une formation continue avec plusieurs sessions, demande pour 1 label:

- Frais administratifs CHF 40.00
 - CHF 2.00 par point-log (14 points-log pour 14 heures), soit CHF 28.00
- Total pour la 1ère année CHF 68.00

- CHF 2.00 par point-log (14 points-log pour 14 heures)
- Total pour la 2ème année CHF 28.00

Total pour une demande pour 1 label **CHF 96.00***

Variante 4: pour une formation continue à implémentation multiple, demande de 2 à 3 labels:

- Frais administratifs CHF 80.00
 - CHF 2.00 par point-log (14 points-log pour 14 heures) soit CHF 28.00
- Total pour la première année CHF 108.00

- CHF 2.00 par point-log (14 points-log pour 14 heures)
- Total pour la deuxième année CHF 28.00

Total pour une demande pour 2 ou 3 labels **CHF 136.00***

Les prestataires de formation qui souhaitent obtenir un label pour la majorité de leurs offres peuvent demander une offre pour un forfait annuel. Cette offre n'est valable que pour les demandes de label auprès de l'association professionnelle (mandant) avec laquelle le prestataire de formation a convenu du montant forfaitaire. Pour les demandes de labels multiples (demande de 2 ou 3 labels pour une offre de formation), aucun montant forfaitaire n'est offert.

Personnel de santé

**Membres de l'ASI ou de la SIGA/FSIA: Utilisation d'e-log - version intégrale
Gratuite.**

Membres d'autres associations (mandants): Utilisation d'e-log - version intégrale

Les émoluments sont fixés par chaque association mandante indépendamment de ce règlement, se renseigner directement auprès d'elle.

**Non membres (ni ASI, ni FSIA, ni autres mandants):
Utilisation d'e-log - version intégrale
CHF 90.—* par année.**

**Utilisation de la version light
gratuitement.**

* TVA non comprise

Le document « Tarifs » a été adopté le 5 avril 2019 et entre en vigueur le 4 juin 2019, abrogeant le document « Tarifs » du 12 avril 2017.